



Opposition à l'adoption

Par cocher

Bonjour,

j'aimerais savoir si ma fille ainée peut s'opposer à notre demande d'adoption plénière.

Elle a décidé de couper les ponts avec nous depuis 2010 et ne donne plus de nouvelles mais je sais que si on lui demande ce consentement elle refusera.

Que pourrait il se passer si elle refuse en sachant que nous avons déjà notre petite depuis 10 ans (famille d'accueil) et elle est placée depuis bientôt 1 ans en vue de son adoption.

Merci pour votre aide.

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement